Monsieur,

En tant que citoyenne, et à moins qu'il ne soit trop tard, je joins mon avis à celle des étudiants du 2e cycle en biologie de l'UQAR.
Par ailleurs, je pense que les zones protégées devraient jouir d'un statut évitant au maximum l'empreinte humaine (catégorie 1). L'écotourisme gagnera en popularité. Je pense que nous devons démocratiser l'appartenance au territoire tant en ce qui à trait à la connaissance de celui-ci qu'à la préservation de la biodiversité. Je crois que le Bas-St-Laurent a la chance de se démarquer par les choix qu'il fera, sans égards aux considérations traditionnelles qui ne permettent pas cette démocratisation (industries, groupes de pression d'activités récréotouristiques traditionnelles, etc.).

Louise Duplessis